



Prix Horizon STIAM

Instructions relatives à la présentation des demandes

- [Renseignements généraux](#)
- [Remplir la demande](#)
- [Signatures](#)
- [Liste des documents à présenter](#)

Renseignements généraux

Au sujet du prix

Important : Les demandes doivent être présentées **électroniquement** par l'entremise du site de [Présentation sécurisée des candidatures aux prix Horizon STIAM du CRSNG](#). Le dossier de candidature doit être présenté en format PDF.

Avant de remplir le formulaire de demande, veuillez consulter la description du prix dans le [Guide des programmes de bourses](#).

Date limite

Les candidats doivent présenter leur demande directement au CRSNG avant **20 h** (HE) le 9 janvier 2017.

Si vous devez communiquer avec vos anciens établissements ou votre établissement actuel pour obtenir les relevés de notes et des **lettres d'appui**, rappelez-vous qu'il se pourrait qu'ils tardent à vous fournir les renseignements demandés. Il est préférable de s'y prendre à l'avance et de monter votre dossier de demande avant la date limite de présentation. Les demandes reçues après la date limite seront refusées.

Normes de présentation des demandes

Vous êtes responsables de réunir les documents requis, y compris les lettres d'appui. Vous devez présenter une demande complète qui respecte les normes de présentation établies par le CRSNG.

Le CRSNG n'acceptera aucune modification ou mise à jour à votre demande après que vous l'aurez présentée, sauf celles concernant les coordonnées personnelles. Pour ce faire, vous devez envoyer un courriel à bourses@nserc-crsng.gc.ca.

Renseignements personnels

La collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels fournis au CRSNG sont décrites dans les énoncés de politiques suivants :

- [Loi sur l'accès à l'information et Loi sur la protection des renseignements personnels](#) (y compris la politique du CRSNG sur l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels qui lui sont fournis);
- [Information sur la période de conservation](#);
- [Déclaration sur la protection des renseignements personnels](#).

Les renseignements que vous fournissez dans votre demande sont recueillis en vertu de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie](#). Le CRSNG est assujéti à la [Loi sur l'accès à l'information](#) et à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Les renseignements que vous fournissez sont conservés dans des banques de données décrites dans [Publications d'Info Source](#).

Aide

Si vous éprouvez des difficultés techniques ou si vous avez des questions au sujet des prix, communiquez avec le [personnel](#) responsable des prix Horizon STIAM.

Remplir la demande

Les demandes complètes doivent être téléchargées dans le site de [Présentation sécurisée des candidatures aux prix Horizon STIAM du CRSNG](#). Les candidats et les répondants doivent remplir les formulaires; les pages en trop seront retirées.

Adresse

Si votre adresse change après que vous avez présenté une demande, avisez le CRSNG en envoyant un courriel à bourses@nserc-crsng.gc.ca.

Renseignements personnels

Les candidats aux prix Horizon STIAM doivent être âgés de 16 à 18 ans et être citoyens canadiens ou résidents permanents au plus tard à la date limite de présentation des demandes. Le CRSNG demandera aux candidats retenus de fournir une preuve d'âge et une preuve de citoyenneté ou de statut de résident au moment d'accepter leur prix.

Le CRSNG demande aux candidats de fournir, à titre volontaire, les données relatives au sexe. Ces données ne sont pas utilisées dans le cadre de l'évaluation par les pairs du CRSNG. Ces données sont utilisées uniquement à des fins statistiques.

Les candidats sont invités à indiquer, à titre volontaire, s'ils sont autochtones, des personnes handicapées ou s'ils sont membres d'une minorité visible. Ces données sont utilisées par le CRSNG uniquement à des fins statistiques.

Formation scolaire

Indiquez le nom de votre établissement actuel (p. ex., école secondaire) et indiquez la date de début et la date de fin de vos études. Si vous n'avez pas terminé vos études, laissez en blanc l'espace relatif à la date de fin.

Établissement proposé

Indiquez un lieu de validité proposé. Vous pouvez détenir votre prix Horizon STIAM dans n'importe quel établissement canadien admissible (université, collège ou cégep). Vous pourrez fréquenter un autre établissement que celui indiqué, pour autant que le nouvel établissement soit admissible.

Réalisations

Décrivez les réalisations pour lesquelles vous avez obtenu une reconnaissance. Rédigez une description détaillée sous forme de paragraphes.

Potentiel de devenir ambassadeur

Décrivez comment vous deviendrez ambassadeur du domaine des STIAM auprès des jeunes générations. Rédigez une description détaillée sous forme de paragraphes.

Innovation et résolution de problèmes

Décrivez votre idée novatrice ou votre plan pour résoudre un problème concret. Rédigez une description détaillée sous forme de paragraphes.

Relevés de notes



Numérisez et téléchargez une copie de vos derniers relevés de notes, qui doivent comprendre votre dossier scolaire de la dernière année d'études. Les relevés de notes doivent être numérisés (de préférence en noir et blanc) et enregistrés en un seul document PDF. Ils doivent être présentés selon l'orientation « portrait » (dans la mesure du possible) et être lisibles à l'écran d'un ordinateur sans que le lecteur ait d'ajustement à apporter.

Lettres d'appui


Deux lettres d'appui doivent être jointes à chaque demande présentée au CRSNG.

Les lettres doivent être rédigées par des personnes en mesure d'effectuer une évaluation éclairée. Elles doivent être rédigées par des personnes qui connaissent bien vos réalisations, votre potentiel de devenir un ambassadeur et vos capacités d'innovation et de résolution de problèmes. Il pourrait s'agir notamment d'un enseignant, d'un superviseur de stage ou d'un superviseur au travail.

Ce que vous devriez faire :

- Communiquez avec vos répondants proposés pour vous assurer qu'ils sont prêts à rédiger une lettre d'appui. N'oubliez pas que vous devez présenter deux lettres.
- Donnez-leur les renseignements sur le [prix Horizon STIAM](#), les  [instructions](#) connexes et le formulaire relatif aux  [lettres d'appui](#).
- Donnez-leur la date limite de présentation des demandes et demandez-leur de vous remettre les lettres bien avant cette date de sorte que vous pourrez présenter une demande complète avant la date limite.
- Votre demande sera rejetée si vous ne présentez pas deux lettres d'appui.

Que doivent faire les répondants :

- Les répondants doivent remplir le formulaire  [lettre d'appui](#), l'imprimer, le signer et le remettre au candidat.

Vidéo


Montez une courte vidéo illustrant vos réalisations et vos aptitudes pour la promotion des sciences et la communication orale.

Critères d'admissibilité des vidéos

1. Le matériel ne doit pas dépasser les paramètres suivants : **2 minutes** pour la vidéo; **99 mégaoctets** pour tous les fichiers électroniques, incluant les fichiers audios et vidéos.
2. La vidéo doit être présentée sous forme de fichier AVI (.avi), MOV (.mov), MPEG (.mp1; .mp2; .mp3; .mp4; .mpeg; .mpg, mpeg4) au moyen du site de [Présentation sécurisée des candidatures aux prix Horizon STIAM du CRSNG](#).

3. Les liens vers des sites Web publics ou privés ne seront pas acceptés. La vidéo doit être respectueuse et courtoise, et présentée en anglais ou en français, ou les deux.
4. Le CRSNG n'acceptera aucun matériel à caractère impoli, abusif ou offensant à l'égard d'une personne ou d'une organisation. Le CRSNG se réserve le droit de refuser, de modifier ou de supprimer le contenu :
 - o raciste, haineux, sexiste, homophobe, diffamatoire, choquant ou contenant des menaces de mort;
 - o portant des accusations graves, non prouvées, non fondées ou fausses contre des personnes ou des organisations;
 - o abusif, agressif, grossier, explicite, vulgaire, violent, obscène ou pornographique;
 - o incitant à commettre ou suggérant une activité illégale;
 - o faisant l'annonce, la sollicitation, la publicité ou la promotion d'organisations ou d'entreprises;
 - o tentant de diffamer ou de frauder une personne, un groupe ou une organisation;
 - o inintelligible ou non pertinent.

Signatures

Avant de présenter votre demande au CRSNG à titre de candidat, vous devez lire et accepter les modalités énoncées dans le  [Formulaire de modalités de présentation des demandes](#). Il vous incombe de conserver une copie des modalités acceptées pour vos dossiers.

Si vous n'avez pas atteint l'âge de majorité dans votre province ou territoire, votre parent ou votre tuteur doit cosigner le formulaire de demande.

L'âge de majorité est de 18 ans dans les provinces suivantes : Alberta, Manitoba, Ontario, Île-du-Prince-Édouard, Québec et Saskatchewan.

L'âge de majorité est de 19 ans dans les provinces et les territoires suivants : Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest, Nouvelle-Écosse, Nunavut et Yukon.

Liste des documents à présenter

Utilisez la liste de contrôle suivante pour vous assurer que votre demande est complète.

- le formulaire de candidature;
- deux lettres d'appui;
- les relevés de notes;

- le formulaire de modalités de présentation des demandes;
- la vidéo.